

Seconde séance générale

Autor(en): **Coulon, Louis / Favre, Louis / Guillaume**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **50 (1866)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IX.

Seconde séance générale

DANS LA SALLE DU GRAND-CONSEIL, AU CHATEAU DE
NEUCHÂTEL.

Le 24 août 1866, à 9 heures du matin.



Présidence de M. Louis Coulon.

1. Le procès-verbal de la première séance est lu et adopté.

2. M. le professeur *Alb. Mousson* présente le rapport de la Commission chargée d'examiner les travaux des concurrents pour le prix Schläfli. (Voir pièces annexes).

La Commission décerne le prix de l'année 1865, au mémoire qui a pour devise : « *O, dass dem Menschen nichts Vollkommenes wird, empfind' ich nun* » et accorde une mention honorable, au mémoire, qui porte pour légende : « *Wer den Weg der Forschung betritt, dem ist jede Erscheinung bedeutungsvoll genug, um als Blüthe in ein wohlgeordnetes Bouquet gebracht zu werden.* »

Suivant les termes des statuts. M. le président ouvre les enveloppes, portant les légendes et proclame le nom des auteurs. Le mémoire couronné a pour auteur M. Isidore Bachmann, de Berne, et le mémoire qui obtient une mention honorable est dû à M. J.-L. Frei, instituteur, à Ober-ehrendingen près de Baden.

3. M. le professeur *De la Rive* présente le rapport de la Commission nommée en 1864 pour étudier les courants électriques terrestres. La Commission convaincue par les recherches de M. le professeur Louis Dufour, que l'étude des courants électriques terrestres ne peut être faite d'une manière fructueuse pour la science qu'au moyen d'un fil télégraphique exclusivement consacré à cet usage et isolé d'une manière beaucoup plus parfaite que ne le sont les fils des lignes suisses propose :

1^o De décharger la Commission nommée le 24 août 1864, du mandat qu'elle avait reçu, en considération que ce mandat est accompli.

2^o D'exprimer le vœu qu'il soit créé en Suisse un observatoire essentiellement destiné aux observations de physique terrestre et notamment de magnétisme terrestre et de faire connaître ce vœu d'une manière spéciale à la Commission chargée à Bâle de s'occuper de la création d'un observatoire.

3^o D'ajourner jusqu'à la création de cet observatoire, si elle a lieu, toute demande aux Autorités Fédérales pour l'installation d'un fil télégraphique spécialement destiné à l'observation des courants électriques terrestres.

4^o D'adresser à M. le professeur Louis Dufour l'expression de la reconnaissance de la Société pour le travail si consciencieux et si persévérant qu'il a fait pour l'étude de la question soumise à l'examen de la Commission.

5^o D'adresser les remerciements de la Société à M. le

chef de la Direction centrale du télégraphe à Berne, et à M. le Directeur du bureau télégraphique à Lausanne, pour l'obligeance qu'ils ont mise à fournir à M. le professeur Dufour toutes les facilités dont il avait besoin pour ses recherches.

Ces propositions sont votées par l'assemblée.

4. M. le professeur *Ch. Kopp* lit le rapport de la Commission hydrométrique. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

5. M. le Dr *Rahn-Escher* fait rapport, au nom de la Section de médecine, à l'examen de laquelle avait été renvoyée la demande de la Société suisse de statistique et celle de M. le Dr Jenny. (Voir pag. 25).

Relativement à la première demande, la Section de médecine propose d'adresser les circulaires de la Société de statistique aux universités et académies suisses, lesquelles choisiraient dans leur sein des hommes compétents pour s'occuper de cette question. Cette proposition est adoptée.

6. Quant à la seconde demande, la Section de médecine, reconnaissant l'importance de la question soulevée par M. le Dr Jenny, propose que la Société helvétique des Sciences naturelles nomme dans son sein une commission, qui serait chargée de dresser un formulaire et de le communiquer aux Sociétés de médecine locales. Cette proposition est adoptée et l'assemblée nomme pour faire partie de la Commission, MM. le Dr Jenny, à Wädenschwyl, Dr Lombard, à Genève, Dr Locher-Balber, professeur à Zurich, Dr De la Harpe, père, à Lausanne et Dr Wägelin, à Saint-Gall.

7. M. le professeur *Locher-Balber* dépose sur le bureau le rapport de la Commission, chargée d'étudier la

phthisie pulmonaire. Sur le préavis de la Section de médecine, la Société vote l'impression de ce rapport.

8. M. G. *DuPasquier* soumet à l'assemblée l'approbation des comptes du comité central, 1865/66, qui ont déjà été approuvés par la Commission préparatoire. (Voir pag. 24). — Ces comptes sont adoptés et des remerciements sont votés à M. J. Siegfried, caissier de la Société.

9. Sur le préavis du Comité central et de la Commission préparatoire, l'assemblée décide d'ajouter au fonds Schläfli une somme de fr. 500, afin d'arrondir le capital et de le porter à fr. 10,000.

10. Il est ensuite voté une allocation de fr. 200, pour l'impression d'un nouveau catalogue des membres de la Société.

11. Il est donné connaissance du rapport du bibliothécaire (Voir pièces annexes). L'assemblée vote des remerciements à M. le pasteur Kuhn, pour les dons généreux qu'il a faits pendant l'année et porte, conformément au préavis de la Commission préparatoire, l'allocation pour la bibliothèque de fr. 450 à fr. 600. Cette augmentation est votée pour cette année seulement, sans rien préjuger pour l'avenir.

12. L'assemblée désigne la ville de Zofingue comme lieu de réunion de la Société en 1867, et nomme M. Frikart, président de la Société pour l'année 1867.

13. M. le professeur *Sacc* lit une notice biographique sur Albert de Haller. (Voir pièces annexes).

14. L'assemblée passe ensuite à l'élection des candidats présentés par les Sociétés cantonales, et à l'élection des membres honoraires présentés par la Commission

préparatoire. Tous obtiennent la majorité des voix et sont déclarés élus.

15. M. le président après une allocution, déclare close la 50^e session de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Le président,
Louis COULON.

Les secrétaires,
Louis FAVRE. Dr GUILLAUME.

